

## Actions réalisées en 2019

### Décembre : Fin du programme Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

La Communauté d'agglomération a terminé la mise en œuvre de l'ensemble des actions inscrites dans le cadre de l'avenant du programme « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte ».



### Mai : Journées aux fleurs

À l'occasion de cet évènement et dans le cadre du Plan Climat, et plus précisément du volet sur l'adaptation du territoire face aux effets du changement climatique et la sensibilisation à la biodiversité, l'agglomération de Castres-Mazamet disposait d'un stand dédié aux espèces envahissantes parmi lesquelles on retrouvait :

- L'ambrosie à feuille d'armoise
- La renouée du Japon
- Le séneçon du Cap
- Le moustique tigre

**PLANTES INVASIVES**

### L'AMBROISIE À FEUILLE D'ARMOISE

*Ambrosia artemisiifolia*

**Plante très envahissante, elle colonise peu à peu tout le territoire national.**

**Origine :** Amérique du Nord  
**Introduction :** fin du XIX<sup>ème</sup> siècle via notamment le transport de grains et de fourrage.

**Terminaux favorisés :** dans les cultures de printemps (soja et tournesol) et les milieux perturbés : parcelles agricoles, chantiers, terrains abandonnés, bords des routes, voies ferrées...

**Signes distinctifs :**

- feuilles très découpées et de couleur verte sur les deux faces,
- pas d'odeur quand on la froisse,
- tige rigide et verte,
- elle peut atteindre jusqu'à 2 mètres de hauteur.

**🔄 CYCLE DE VIE**

L'ambrosie à feuille d'armoise est une plante annuelle et à croissance rapide. Les fleurs mâles produisent le pollen (responsable des allergies) et les fleurs femelles produisent à l'automne les graines. Celles-ci ont une durée de vie dans le sol supérieure à 10 ans !

**⚠️ UNE PLANTE FORTEMENT ALLERGENISANTE**

L'ambrosie à feuille d'armoise émet un pollen très allergisant entre fin juillet et début octobre. Chez les personnes sensibles, ce pollen provoque des réactions telles que : éternués, rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire.

**Le savez-vous ?**

- Après 4 ans d'expansion par un pollen d'ambrosie, il y a un risque de développement allergique.
- À 3,3 grams de pollen suffisant pour provoquer des réactions allergiques.
- Un seul plant d'ambrosie produit jusqu'à 3.000 graines par an.

**🌿 SOYEZ VIGILANT POUR LIMITER SON EXPANSION**

**Dans votre jardin**

Attention, si vous êtes allergique au pollen d'ambrosie, ne manipulez pas les plantes ni fleurs. Dans tous les cas, le soin de santé, récolte et traitement est fortement recommandé.

- Arracher les plantes dès qu'elles sortent de terre et avant la floraison.
- Quand les graines (ou semences) sont présentes sur les plants, évitez d'y toucher pour éviter leur dispersion. Toutefois, vous pouvez la recueillir d'abord d'un sac plastique bien serré au bas de la tige avant de l'arracher, pour éviter de disséminer les graines.
- Mettre les plants arrachés dans votre bac à ordures ménagères dans un sac fermé. Surtout pas dans le compost ou les déchets verts car il y a un risque que l'ambrosie s'y développe.
- Continuez à surveiller votre jardin avec le niveau de l'ambrosie pour repérer sa présence et l'arracher au stade de plants.

**Dans l'espace public**

- Vous pouvez signaler les plantes envahissantes (photo prise, numéro de permis d'urbanisme, coordonnées).
- Vous pouvez aussi contacter votre mairie.

**En cas d'allergie**

Vous avez des symptômes dus au pollen d'ambrosie ?

Voici quelques recommandations simples :

- éviter d'exposer au pollen en journée en limitant les activités physiques,
- se laver les cheveux le soir,
- ne pas faire sécher son linge à l'extérieur,
- aérer son logement la nuit.

**Pour en savoir plus ...**

**PLANTES INVASIVES**

### LA RENOUEE DU JAPON

*Rhynchosia japonica*

**Plante très envahissante, elle colonise peu à peu tout le territoire national.**

**Origine :** Asie  
**Introduction :** fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, comme plante ornementale des jardins.

**Signes distinctifs :**

- plante de grande taille qui peut atteindre 4 mètres de hauteur,
- racines très profondes, les racines se développent rapidement,
- production de nombreux petits fruits brunâtres liés à la tige avec le pédicelle au dessus des chaques, avec une charnière qui se détache quand on la froisse et en laissant un long tube en se prolongeant.
- en cas de forte infestation, peuvent être très denses et former une sorte de tapis qui empêche la luzerne de pousser et souvent associée à un nid d'abeilles.
- il existe plusieurs types de rhénosia, principalement à la forme des fèves.

**🔄 CYCLE DE VIE**

Développement : partie de fragments de rhénosia et de branches en tige, la rhénosia peut se reproduire sans avoir besoin de semences. Cette rhénosia est particulièrement abondante et colonisatrice, elle forme rapidement des zones contaminées lors de travaux d'entretien, de travaux à l'échelle de l'entretien, de travaux à l'échelle de l'entretien, de travaux à l'échelle de l'entretien, de travaux à l'échelle de l'entretien.

**⚠️ UN FLEAU POUR L'ENVIRONNEMENT**

En cas de forte infestation, les rhénosia peuvent être très denses et former une sorte de tapis qui empêche la luzerne de pousser et souvent associée à un nid d'abeilles.

**DÉGRADATION DES BERGES ET DES INFRASTRUCTURES**

Malgré la coupe et la présence de ses racines, les plantes ne disparaissent pas et les rhénosia continuent à pousser. Les zones contaminées sont difficiles à nettoyer et sont responsables de dégradation des sols et des infrastructures.

Les rhénosia peuvent être très denses et former une sorte de tapis qui empêche la luzerne de pousser et souvent associée à un nid d'abeilles.

**🌿 SOYEZ VIGILANT POUR CONTENIR SON EXPANSION**

**Action préventive**

- Ne manipulez pas les plantes et évitez de toucher les fleurs et les fruits.
- Ne laissez pas les plantes pousser dans votre jardin.
- Ne laissez pas les plantes pousser dans votre jardin.
- Ne laissez pas les plantes pousser dans votre jardin.

**Si vous l'observez dans votre jardin**

- Ne laissez pas les plantes pousser dans votre jardin.
- Ne laissez pas les plantes pousser dans votre jardin.
- Ne laissez pas les plantes pousser dans votre jardin.

**Signalez sa présence**

Vous avez observé une plante envahissante dans votre jardin ou dans un espace public ?

Vous pouvez signaler les plantes envahissantes (photo prise, numéro de permis d'urbanisme, coordonnées).

**PLANTES INVASIVES**

# LE SÉNEÇON DU CAP

*Senecio jacobinoides*

**Arrivé avec l'industrie laitière, il s'impose au détriment des espèces locales.**

**Origine :** Afrique du Sud

**Introduction :** Fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les graines étant transportées dans les balles de laine de mouton. Il est aussi appelé Sénéçon de Maakamei, le dérivé étant à l'origine de son introduction en France.

**Signes distinctifs :**

- Le séneçon du Cap a une tige arrondie et nue de tout, avec un système racinaire dense et superficiel adapté aux sols peu épais,
- Le séneçon du Cap a une tige arrondie et nue de tout (tiges ligneuses, écorces et ramifications),
- Des fleurs de couleur jaune vif de 1 à 2 cm, rassemblées à de petites marguerites.

**CYCLE DE VIE**

**Germmination :** Les graines du séneçon du Cap, présentes dans le sol, germent sur des sols nus au printemps et en automne.

**Fleuraison :** Les fleurs, de couleur jaune, peuvent apparaître dès le mois de mai jusqu'en décembre.

**Fructification :** Les fruits, surmontés d'une alginate de sorte blanche plumbeuse, apparaissent ensuite de janvier à juin.

**RISQUES POUR LES HOMMES ET LES ANIMAUX**

- Le séneçon du Cap est dangereux pour le bétail. En effet, ingéré par les bovins ou les chevaux dans le fourrage, il entraîne une intoxication du foie provoquant une perte d'appétit.
- Pour l'homme, il peut entraîner des réactions allergiques sur la peau.

**et pour l'environnement**

Le séneçon du Cap prend rapidement le dessus sur les espèces locales en envahissant les prairies et les zones humides, empêchant le développement des espèces locales à proximité.

**SOYEZ VIGILANT POUR LIMITER SON EXPANSION**

**Si vous l'observez dans votre jardin**

- Si le séneçon est présent sur une petite surface, arrachez les plants avant l'apparition des fruits. Mettre immédiatement les plants arrachés dans un sac fermé et jetés dans votre bac d'ordures ménagères (et non dans votre compost). N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression, les pneus, les chaussures et tout autre objet ayant été en contact sur un site contaminé.
- Si le séneçon du Cap a envahi une très grande surface, il sera nécessaire de broyer la plante avant l'apparition des fruits, pour éviter l'émission en masse des semences à l'écartement.

**En prévention**

- Ne pas transporter de la terre provenant d'une zone contaminée de séneçon du Cap.
- Ne pas transporter de matériel contaminé par le séneçon du Cap.
- Ne pas transporter de vêtements de travail et de chaussures qui se seraient souillés.

**Signalez sa présence**

Afin de limiter la prolifération du séneçon du Cap et de suivre son évolution sur le territoire, signalez sa présence en faisant part de vos observations sur le site du Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi-Pyrénées : <http://pbc.cbnp.fr> - onglet « Surveillance ».

Plan Climat Énergie Intercommunal  
Agglomération du Grand Auch  
Mairie de Muret

**ESPÈCES INVASIVES**

# LE MOUSTIQUE TIGRE

*Aedes albopictus*

**Présent sur cinq continents, il est arrivé dans le Tarn depuis 2015.**

**Origine :** Asie du Sud-Est

**Introduction :** en trente ans, il s'est développé au niveau mondial. D'abord en Italie dans les années 90, il a d'abord colonisé le sud-est de la France avant de s'étendre dans tout le sud.

**Terrains favorisés :** présents en milieu urbain, à proximité des réserves d'eau stagnantes.

**Signes distinctifs :**

- rayures noires et blanches sur l'ensemble du corps et les pattes,
- de petite taille, il se déplace peu (1 cm d'envergure),
- il est présent en journée.

**CYCLE DE VIE**

- Il suit le cycle œuf > larve > nymphe > adulte.
- Il se développe avant l'été, après la saison des pluies abondantes et prolongées, dès que les conditions météorologiques sont favorables, avec une température moyenne de 20°C et de l'humidité.
- La femelle trouve dans le sang les protéines nécessaires à la ponte. Elle pique de jour, généralement à l'aube et se finit d'après-midi.

**RISQUES POUR LES HOMMES**

Le principal danger du moustique tigre est de transmettre des maladies telles que la dengue et le chikungunya, il a pu et peut transmettre une personne infectée par l'une de ces maladies.

Dans ce cas, les symptômes apparaissent 4 à 7 jours après la pique.

**Le savez-vous ?**

- Le moustique pond en moyenne 100 œufs par ponte.
- Les œufs peuvent survivre plus d'un an dans des endroits secs. Dès lors, que les conditions environnementales soient favorables, le moustique tigre se développera dans un rayon de 100 mètres autour de son lieu d'origine.

**PROTÉGEZ-VOUS ET LIMITEZ LES ZONES DE PONTE**

**Actions préventives**

- Supprimer les zones d'eau stagnante autour de chez vous. Les moustiques se développent dans des endroits inoccupés et dans de très faibles volumes d'eau comme dans des soucoupes de pots, des objets divers contenant l'eau, les gouttières, les bâches.
- Couvrir vos réservoirs d'eau avec une toile ou une moustiquaire.
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine, ou si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- Ramasser les fruits tombés et les déchets végétaux.

**Si vous voyagez en zone tropicale**

- Ne pas boire de l'eau, ne pas se baigner dans l'eau, ne pas utiliser de glaçons.
- Éviter de se faire mordre par un moustique.
- Utiliser des produits anti-moustiques.

**Comment se protéger ?**

- Porter des vêtements longs et amples.
- Appliquer des produits anti-moustiques en journée.
- Éviter de laisser portes et fenêtres ouvertes.
- Installer des moustiquaires de porte, fenêtre ou de berceau.

**Signalez sa présence**

Si vous avez reconnu le moustique tigre, signalez-le en vous rendant sur le portail de signalement du moustique tigre » sur le site : <http://www.signalement-moustique.fr>

**Pour en savoir plus ...**

Plan Climat Énergie Intercommunal  
Agglomération du Grand Auch  
Mairie de Muret

Sur ce stand, la Communauté d'agglomération a mis également à disposition gratuitement pour chaque foyer du territoire un composteur.